

**Samedi le 28 août 2021**

**22<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire**

**Courriel :** [stantoineniagarafalls@gmail.com](mailto:stantoineniagarafalls@gmail.com)

**Site web :** [www.stantoineniagara.com](http://www.stantoineniagara.com)

**Intentions de messes :**

Samedi le 28 août – 22<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

Messe 16h00 pour nos paroissiens(nes) (Père Robert Héту)

+ Les familles Laurent & Plouffe par Huguette Plouffe (18b)

Dimanche le 5 septembre – 23<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

Messe 10h00 pour nos paroissiens(nes) (Père Robert Héту)

+ Céline Ferron par Armandine Ferron (21b)

**N.B. :** Nous recommencerons nos messes du dimanche à 10h00 à partir du 5 septembre. Je vous donnerai la liste complète de nos quêtes pour l'été la semaine prochaine. Merci!

**Liste de lecteurs :**

28 août – Michelle Lalonde

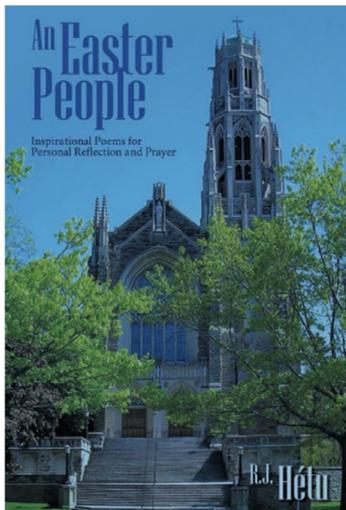
5 septembre – Max Pingue

**Intentions de messes :**

Nous avons besoin d'intentions de messes. Si vous en avez, vous pouvez les mettre avec la quête ou donnez-les à Christiane. **Merci!**

**Bingo :** Delta bingo est maintenant ouvert. Vous pouvez les encourager et nous supporter tout en vous amusant!

Si vous désirez venir au bureau ou à l'église vous pouvez appeler Christiane au 905.468.4677.



Enfin, après presque un an, mon nouveau livre de poésie (en anglais) est enfin publié. Vous pouvez vous procurer une copie, au coût de 25,00 \$, au bureau paroissial de Sacré-Cœur ou en me le demandant personnellement. Le livre comprend 185 poèmes pour la réflexion et la prière personnelle. J'espère que vous apprécierez mes gribouillis poétiques dédiés à la gloire de Dieu et à la mémoire de mes parents. Merci pour votre amour et votre soutien. Que Dieu vous bénisse.

*Père Robert*

**Si vous désirez les services d'un prêtre francophone : composer le 1.905.735.5823**



shutterstock.com - 717152842

## « Mettez la Parole en pratique »

William Barclay, un théologien et spécialiste des Écritures, raconte l'histoire d'un rabbin âgé qui était dans une prison romaine. Il était sur une ration minimale de nourriture et d'eau; juste assez pour survivre. Au fil du temps, le rabbin devint de plus en plus faible. Finalement, il fut nécessaire d'appeler un médecin. Le diagnostic fut la déshydratation.

Le rapport du médecin dérouta les responsables de la prison. Ils ne pouvaient pas comprendre comment le rabbin pouvait être déshydraté. Même si sa ration quotidienne d'eau était minime, elle était suffisante. Les gardes ont reçu l'ordre de garder un œil vigilant sur le prisonnier pour voir ce qu'il faisait avec son eau. Le mystère a rapidement été résolu. Les gardes ont découvert que le rabbin utilisait presque toute son eau pour effectuer des lavages rituels religieux avant de prier et avant de manger. En conséquence, il lui restait peu d'eau à boire.

Cette histoire nous aide à mieux comprendre l'Évangile d'aujourd'hui. Cela nous aide à mieux apprécier le choc et la consternation des dirigeants juifs lorsqu'ils ont vu les disciples de Jésus manger sans effectuer les lavages rituels. L'évangile se concentre sur cette dispute principale entre Jésus et les dirigeants juifs. Lorsque les dirigeants juifs parlent de la « loi », ils veulent dire l'une des deux choses suivantes : soit la « loi écrite » ou la « loi orale. » La plus ancienne et la plus importante, de ces deux, est la « loi écrite ». Elle est établie dans la Torah, qui est les cinq premiers livres de l'Ancien Testament, parfois appelée la loi de Moïse. Certaines de ces lois étaient concrètes et spécifiques, tandis que d'autres étaient très générales et ressemblaient davantage à des normes que des lois.

Pendant longtemps, le peuple juif s'est contenté de ces normes générales. Ils les appliquaient à leur vie comme bon leur semblait. Cependant, à partir du cinquième siècle avant Jésus, émergea en Israël un groupe d'experts juridiques appelés scribes. Ils estimaient que les normes générales étaient trop vagues et devraient être précisées plus en détail. Au fur et à mesure qu'ils procédaient à leur énoncé, cela donna naissance au deuxième ensemble de lois – les traditions ou « lois orales ».

Aussi, à peu près à la même époque, de nombreux juifs ont eu le désir d'imiter la sainteté rituelle de leurs prêtres. Par exemple, selon la « loi écrite », le lavage rituel des mains était exigé de tous les prêtres avant qu'ils entrent dans le sanctuaire du temple. Son but était d'éliminer toute souillure rituelle afin qu'ils puissent adorer Dieu plus dignement. Peu à peu, le grand public juif a commencé à imiter ses prêtres et à se laver les mains avant de prier. De la même manière, le lavage avant les repas a évolué.

Ainsi, à l'époque de Jésus, le peuple juif observait ces traditions orales tout aussi minutieusement et fidèlement qu'il le faisait pour les « lois écrites » de la Torah. L'idée derrière toutes ces observances était noble. C'était pour essayer de faire en sorte que la religion imprègne chaque action de la journée. Malheureusement, en essayant de le faire, quelque chose de tragique se produit. Lentement, la religion a commencé à dégénérer en une activité consistant à accomplir des rituels externes. Observer ces rituels était plaire à Dieu et ne pas les observer était péché. En bref, observer ces rituels externes s'identifiait au fait d'être religieux et de servir Dieu.

Pour illustrer le danger des lois pharisiennes, William Barclay souligne que théoriquement quelqu'un pourrait haïr une autre personne, mais cela n'avait pas d'importance, tant que les bons lavages des mains et les bonnes lois sur la propreté étaient observés. C'est précisément à ce genre de légalisme que Jésus s'est si vigoureusement opposé.

Comment cela peut-il s'appliquer à nous aujourd'hui? Il nous avertit que nous aussi avons à nous garder d'identifier la religion avec l'accomplissement d'actes extérieurs. Par exemple, aller à la messe le jour du Seigneur, réciter toutes sortes de prières, lire la Bible et donner à la charité, ne garantissent pas, en soi, la sainteté. Le danger est évident. Nous pouvons faire toutes ces choses, mais pour de mauvaises raisons. Nous pouvons faire toutes ces choses sans amour. Ce qui compte, ce n'est pas ce que nous faisons! Ce qui compte vraiment, c'est l'amour dans nos cœurs qui motive nos actes. Si notre cœur est rempli d'amertume, de manque de pardon ou d'orgueil, alors toutes les pratiques extérieures du monde ne nous rendront pas saints devant Dieu.

L'Évangile d'aujourd'hui nous invite à regarder dans nos cœurs. Dans quelle mesure les mots de la deuxième lecture d'aujourd'hui, de la lettre de Jacques, s'appliquent-ils à nous? « *Mettez la Parole en pratique, ne vous contentez pas de l'écouter... Un comportement pur et sans souillure, c'est de visiter les orphelins et les veuves dans leur détresse.* » Ou, dans quelle mesure ces paroles d'Isaïe, que Jésus cite dans l'Évangile d'aujourd'hui, s'appliquent-elles à nous? « *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils me rendent un culte.* »

Bref, ce qui compte vraiment dans notre cheminement de foi, ce n'est pas la lettre de la loi mais l'esprit de la loi. Ce qui compte, ce n'est pas ce que nous faisons, mais pourquoi et comment nous le faisons. Ce qui compte, c'est l'amour dans nos cœurs. « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et de tout ton esprit et de toute ta force... et tu aimeras ton prochain comme toi-même.* »